



EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de **SOLLIES PONT**

VILLE DE SOLLIES PONT

Séance du jeudi 5 novembre 2009

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation
27 octobre 2009

Date d'affichage
27 octobre 2009

Objet de la délibération
*Direction générale des services -
Secrétariat de la direction
générale - Désignation de
délégués de la commune au sein
des organismes extérieurs suite à
la nomination d'un nouvel
adjoint.*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille neuf, le cinq novembre deux mille neuf, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Étaient présents :

GARRON André, MONTBARBON Sophie, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, RIGAUD Catherine, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, GOTTA Marie-Aurore, KASPERSKI Christophe, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, BONIFAY Rose-Marie, LAUNAY Michel, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAUCHE Dalèl, CEVRERO Maurice, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, DESVILETTES Louis, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, FOREST Marie-Paule.

Procuration :
aucune

Absente :
aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Yasmine BOTA** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération en date du 24 septembre 2009 nommant un 9^{ème} nouvel adjoint suite à la démission de Madame RIGAUD Catherine, de son poste d'adjoint.

CONSIDERANT le changement de groupe de ce 9^{ème} adjoint qui suite à sa nomination quitte le groupe de l'opposition pour rejoindre celui de la majorité, il convient de le remplacer au sein de certains organismes.

Communauté de communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) (5 titulaires + 5 suppléants)

Sont candidats :

- André GARRON
- Thierry DUPONT
- Danièle RAVINAL
- Paul ACROSSE
- Sophie MONTBARBON

- Jean-Pierre COIQUAULT
- Alberto GUERRUCCI
- Patrick BOUBEKER
- Philippe LAURERI
- Jean-Paul ROUX

Ont obtenu :

Titulaires :

- André GARRON 33 voix
- Thierry DUPONT 33 voix
- Danièle RAVINAL 33 voix
- Paul ACROSSE 33 voix
- Sophie MONTBARBON 33 voix

Suppléants :

- Jean-Pierre COIQUAULT 33 voix
- Alberto GUERRUCCI 33 voix
- Patrick BOUBEKER 33 voix
- Philippe LAURERI 33 voix
- Jean-Paul ROUX 33 voix

Sont proclamés élus car ayant obtenu la majorité absolue :

Titulaire :

- André GARRON
- Thierry DUPONT
- Danièle RAVINAL
- Paul ACROSSE
- Sophie MONTBARBON

Suppléant :

- Jean-Pierre COIQUAULT
- Alberto GUERRUCCI
- Patrick BOUBEKER
- Philippe LAURERI
- Jean-Paul ROUX

SIEPERS (2 titulaires + 1 suppléant)

Sont candidats :

Titulaires :

- Paul ACROSSE
- Christophe KASPERSKI

Suppléants :

- Patrick BOUBEKER

Ont obtenu :

Titulaires :

- Paul ACROSSE 33 voix
- Christophe KASPERSKI 33 voix

Suppléants :

- Patrick BOUBEKER 33 voix

Sont proclamés élus car ayant obtenu la majorité absolue :

Titulaires :

- Paul ACROSSE
- Christophe KASPERSKI

Suppléant :

- Patrick BOUBEKER

COMMISSION DES MARCHES PUBLICS. (5 titulaires + 5 suppléants) - Le maire est président de droit.

Sont candidats :

Titulaires :

- Danièle RAVINAL
- Jean-Pierre COIQUAULT
- Christophe KASPERSKI
- Martine AUTRAN
- Georges RIMBAUD

Suppléants :

- Patrick BOUBEKER
- Rose Marie BONIFAY
- Michèle ARNAUDO
- François ROCHÉ
- Elisabeth CHASTAIGNET

Ont obtenu :

Titulaires :

- Danièle RAVINAL 33 voix
- Jean-Pierre COIQUAULT 33 voix
- Christophe KASPERSKI 33 voix
- Martine AUTRAN 33 voix
- Georges RIMBAUD 33 voix

Suppléants :

- Patrick BOUBEKER 33 voix
- Rose Marie BONIFAY 33 voix
- Michèle ARNAUDO 33 voix
- François ROCHÉ 33 voix
- Elisabeth CHASTAIGNET 33 voix

Sont proclamés élus car ayant obtenu la majorité absolue :

Titulaires :

- Danièle RAVINAL
- Jean-Pierre COIQUAULT
- Christophe KASPERSKI
- Martine AUTRAN
- Georges RIMBAUD

Suppléants :

- Patrick BOUBEKER
- Rose Marie BONIFAY
- Michèle ARNAUDO
- François ROCHÉ
- Elisabeth CHASTAIGNET

COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE (5 titulaires + 5 suppléants)

Sont candidats :

Titulaires :

- Patrick BOUBEKER
- Paul ACROSSE
- Philippe LAURERI
- Jean-Paul BOUTIER
- Georges RIMBAUD

Suppléants :

- Christophe KASPERSKI
- Jean-Pierre COIQUAULT
- Michel DROESCH
- Sylvie MAESTRACCI
- Elisabeth CHASTAIGNET

Ont obtenu :

Titulaires :

- Patrick BOUBEKER 33 voix
- Paul ACROSSE 33 voix
- Philippe LAURERI 33 voix
- Jean-Paul BOUTIER 33 voix
- Georges RIMBAUD 33 voix

Suppléants :

- Christophe KASPERSKI 33 voix
- Jean-Pierre COIQUAULT 33 voix
- Michel DROESCH 33 voix
- Sylvie MAESTRACCI 33 voix
- Elisabeth CHASTAIGNET 33 voix

Sont proclamés élus car ayant obtenu la majorité absolue :

Titulaires :

- Patrick BOUBEKER
- Paul ACROSSE
- Philippe LAURERI
- Jean-Paul BOUTIER
- Georges RIMBAUD

Suppléants :

- Christophe KASPERSKI
- Jean-Pierre COIQUAULT
- Michel DROESCH
- Sylvie MAESTRACCI
- Elisabeth CHASTAIGNET

COMMISSION DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS (DSP) (5 titulaires + 5 suppléants)

Sont candidats :

Titulaires :

- Philippe LAURERI
- Danièle RAVINAL
- Paul ACROSSE
- Martine AUTRAN
- Georges RIMBAUD

Suppléants :

- Michel LAUNAY
- Huguette BORELLI
- Alberto GUERRUCCI
- Jean-Pierre LUQUAND
- Marie-Paule FOREST

Ont obtenu :

Titulaires :

- Philippe LAURERI 33 voix
- Danièle RAVINAL 33 voix
- Paul ACROSSE 33 voix
- Martine AUTRAN 33 voix
- Georges RIMBAUD 33 voix

Suppléants :

- Michel LAUNAY 33 voix
- Huguette BORELLI 33 voix
- Alberto GUERRUCCI 33 voix
- Jean-Pierre LUQUAND 33 voix
- Marie-Paule FOREST 33 voix

Sont proclamés élus car ayant obtenu la majorité absolue :

Titulaires :

- Philippe LAURERI
- Danièle RAVINAL
- Paul ACROSSE
- Martine AUTRAN
- Georges RIMBAUD

Suppléants :

- Michel LAUNAY
- Huguette BORELLI
- Alberto GUERRUCCI
- Jean-Pierre LUQUAND
- Marie-Paule FOREST

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

Docteur André GARRON



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

12 NOV 2009

